

## L'enlèvement de la petite Elise

Par **Piper**, le **23/03/2009** à **23:15**

Bonsoir,

suite à l'affaire de l'enlèvement de la petite fille franco-russe, j'aurais aimé savoir, si c'est bien sa mère qui l'a enlevé comme semble le dire la presse et si cette fillette se trouve déjà en Russie. La maman ayant obtenu le droit de garde de l'enfant dans son pays et le papa en France et vu, que toujours selon les médias, la Russie et la France n'ont pas de convention à ce sujet et que la première n'a pas signé les accords de la Haie, cette situation est-elle vraiment inextricable d'un point de vue juridique ? ou le droit international peut y apporter une solution ?

Par **akhela**, le **24/03/2009** à **09:02**

hors convention internationale, la situation est régie par le droit du pays où se trouve l'enfant ... si l'enfant est en Russie, dans la mesure où à ma connaissance ils ne sont pas liés par des conventions sur ce sujet (d'une manière générale, les russes sont hostiles au DI, ils en signent très peu) c'est le "droit" russe qui s'applique, sachant que dans les pays de ce type c'est celui qui paie le plus et/ou dont les menaces sont le plus crédible qui gagne, avec en plus un privilège du sang : la petite est condamnée à rester là-bas et on ne pourra rien y faire. Ça peut paraître ignoble ce que je vais dire, mais compte tenu du nombre élevé de cas semblable avec la Russie (et pas uniquement en France), je déconseille fortement aux gens de se marier avec des russes, et même d'entretenir une simple relation avec eux.

Par **Piper**, le **24/03/2009** à **09:29**

Je comprend ta position. J'étais à des années lumières d'imaginer un problème pareil avec la Russie. Je le savais pour les pays musulmans vu le nombre de cas dont on parlait dans les années 80.

Si l'enfant est bien en Russie, bon bien disant que cela serait un moindre mal, au moins elle sera avec sa mère et non dans un réseau pédophile.

Ce que j'ignorais en plus c'est que les USA n'ont pas signé la convention de la Haie. Cela ma surprise !

Par **akhela**, le **24/03/2009** à **10:04**

Les USA sont également réfractaire au DI si il n'est pas à l'unique avantage de leurs ressortissants. Pour les pays musulmans, c'est curieusement un peu plus pratique pour la France, car comme ce sont des pays pauvres et économiquement dépendant (je n'irais pas jusqu'à dire que ça marche toujours, mais enfin c'est parfois plus facile et dans les pays type ex-AFN, tuer un juge est très mal vu ... pas en Russie), leurs autorités sont plus inclinées à coopérer, mais personne n'a de moyen de pression diplomatique ou économique sur la Russie.

Par **Camille**, le **24/03/2009** à **13:14**

Bonjour,

Une chose est certaine, cette histoire est tout sauf claire.

Une autre chose est certaine, garde légitime ou pas, le fait de pénétrer sur le territoire français et d'y mener une véritable opération de commando en tabassant l'ex-mari, pour jouer, au choix, les Zorro ou les Al Capone est parfaitement inacceptable.

Or, pour l'instant, personne n'a l'air de soulever ce problème.

Mais, il semblerait que monsieur ait déjà fait pareil en sens inverse, alors allez savoir...

Par **Piper**, le **24/03/2009** à **13:49**

Mais sommes nous sur que c'est la mère l'auteur du kidnapping ?

Il est vrai que jusqu'à présent, à ma connaissance du moins, elle ne c'est pas manifesté mais il n'y a aucune preuve que ce soit bien elle non ?

Par **akhela**, le **24/03/2009** à **13:58**

[quote="Piper":3nph1e97]Mais sommes nous sur que c'est la mère l'auteur du kidnapping ? Il est vrai que jusqu'à présent, à ma connaissance du moins, elle ne c'est pas manifesté mais il n'y a aucune preuve que ce soit bien elle non ?[/quote:3nph1e97]

La méthode indique déjà clairement la mère, elle est russe et c'est vraiment leur méthode : en plein jour, devant tout le monde, avec violence ... chez eux ce genre de message est assez clair pour ne pas avoir à être revendiqué.

Par **Piper**, le **24/03/2009** à **14:23**

Ok. En tout cas comme Camille là surligné, curieux que personne n'est soulevé ce problème

d'opération commando dans notre Territoire.

De plus je n'ose imaginé la vie de cet enfant si ses parents s'obstine à jouer les Al Capone en l'enlevant chacun de son coté.

Par **akhela**, le **24/03/2009** à **16:07**

bof c'est loin d'être le premier, il y en a au moins un par an d'enlèvement par parent russe en France depuis 10 ans à la TV. On peut pas avoir des services de sécurité derrière chaque ex-conjoint d'un russe et on ne peut rien dire à la Russie ("oui oui on vous aidera à retrouver le gamin", la requête écrite et envoyé dans le 1/4 d'heure suivant à la poubelle). C'est moche que ma génération soit nulle en histoire, mais bon c'est les russes, y a eu 10 ans de passage à vide chez eux, maintenant c'est de nouveau comme avant 90, tout redevient normal dans le monde.

Par **Camille**, le **25/03/2009** à **17:06**

Bonjour,

[quote="Piper":2m5349mx]Mais sommes nous sur que c'est la mère l'auteur du kidnapping ?  
[/quote:2m5349mx]

En ce qui concerne mon message, peu importe. Que ce soit la mère ou pas, je parle des Al Capone, quels qu'ils soient.

Parmi eux, il y avait une femme, c'est tout ce qu'on sait.

Par **Camille**, le **25/03/2009** à **17:12**

Bonjour,

[quote="akhela":11iazsu7]

C'est moche que ma génération soit nulle en histoire, mais bon c'est les russes, y a eu 10 ans de passage à vide chez eux[/quote:11iazsu7]

:wink:

Ah bon ? Moi, j'aurais plutôt dit 70 et même un peu plus, mais bon... Image not found or type unknown

Par **akhela**, le **25/03/2009** à **17:57**

non que je voulais dire c'est que pendant 10 ans ils avaient vraiment besoin qu'on leur foute la paix (en fait même moins, cette période c'est surtout la période de transition sous Elstine), depuis 2000 environ ils sont de nouveau tout puissant à chier à la gueule des autres pays.

Par **Piper**, le **16/04/2009** à **12:26**

Pensez vous que la France va demander l'extradition de la mère de la petite fille ?

Sinon, j'aimerais comprendre. Au regard du Droit Russe, ce que le père a fait en enlevant sa fille du pays est tout aussi illégal que ce que la mère à fait dans notre pays non ?

Par **Camille**, le **17/04/2009** à **10:52**

Bonjour,

Oui, toute cette histoire n'est pas d'une clarté folle, comme je l'ai déjà dit.

Donc, le Monsieur n'est peut-être pas seulement "une pauvre victime innocente" d'une "épouvantable mégère d'ex-femme".

Dans tout ça, ont-ils, tous les deux, réellement le sens du bien-être de leur enfant ? Qui a l'air surtout de servir de prétexte.

Par **Piper**, le **17/04/2009** à **10:55**

Ce n'est hélas pas l'opinion de tout le monde. La plupart des gens avec qui je discute de cela leur opinion est toute faite

Mr est l'ange et Md est le diable